



AGENCE NATIONALE POUR
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
ANME

Un engagement durable et renouvelable

AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 14/2022

REALISATION DU PROJET PILOTE DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
DANS LES MOSQUEES DU GOUVERNORAT DE TOZEUR

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie ci-après dénommée l'ANME lance à travers la procédure d'achat public en ligne (TUNEPS) le présent appel d'offres pour la réalisation de la phase pilote du programme national de maîtrise d'énergie dans les mosquées constitué de 4 lots séparés :

- Lot n°1 : La substitution des liminaires existants au niveau des mosquées par d'autres de type LED.
- Lot n°2 : La mise en place d'un système de gestion énergétique.
- Lot n°3 : L'installation des systèmes photovoltaïques pour la production de l'électricité dont les puissances sont inférieures ou égales à 1 kWc.
- Lot n°4 : L'installation des systèmes photovoltaïques pour la production de l'électricité dont les puissances sont supérieures à 1 kWc.

Sont admis à soumissionner au présent appel d'offres, tous les opérateurs nationaux ayant des références professionnelles adossées à des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

Le lot 3 sera destiné aux petites et moyennes entreprises selon l'article 20 du décret 1039 du 13 mars 2014.

Les soumissionnaires désirant participer à cet appel d'offres doivent être inscrits sur le système d'achat en ligne (TUNEPS) et peuvent télécharger le cahier des charges gratuitement et participer à travers le site **www.tuneps.tn**

S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achats publics en ligne (TUNEPS) via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel - rue Assel - 1006 Tunis
- Téléphone : (+216) 70 130 340
- Site web : www.tuneps.tn
- E-mail : tuneps@pm.gov.tn

Les offres doivent être **obligatoirement** envoyées à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS au plus tard le 31 octobre 2022 à 10h.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces parvenues hors ligne d'une part, et les offres techniques ainsi que les offres financières parvenues en ligne d'autre part sera le jour même de la date limite de remise des offres soit le 31 octobre 2022 à 11h.

Les offres doivent être présentées comme suit :

1. Pièces administratives : Modalités d'envoi:

Toute offre envoyée en ligne doit être accompagnée d'une enveloppe cachetée contenant :

- Les cautions provisoires ;
- Un extrait du registre national des entreprises.

Cette enveloppe, contenant uniquement la référence de l'appel d'offres et son objet, doit être envoyée à l'adresse suivante :

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie
Cité Administrative, 1 Rue du Japon Montplaisir
1073 Tunis-Belvédère B.P «213»**

Les pièces administratives suivantes doivent être remplies, scannées et envoyées en ligne :

- a- La fiche de renseignement signée et cachetée;
- b- Une déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de n'avoir pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation ;
- c- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent au sein de l'ANME ou ayant cessé son activité au sein de l'ANME depuis au moins cinq ans;
- d- Une déclaration sur l'honneur d'acceptation de toutes les clauses des cahiers des charges;
- e- Un acte de groupement (en cas de groupement)

Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées ainsi que toute autre pièce exigée par les cahiers des charges sera éliminée à l'expiration d'un délai supplémentaire éventuellement accordé aux soumissionnaires par la commission d'ouverture des offres.

2. L'Offre technique : Remplie, scannée et envoyée en ligne :

Chaque soumissionnaire doit fournir obligatoirement les pièces techniques indiquées dans le cahier des charges pour chaque lots à part.

La documentation technique relative à l'offre portant obligatoirement le cachet et la signature du soumissionnaire.

3. L'offre financière : Remplie, scannée et envoyée en ligne

- Le formulaire de soumission;
- L'offre financière (les bordereaux des prix).

L'ANME se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre.